



"La misère des autres est de la responsabilité de chacun"

Cette association est née d'un constat : le désarroi de personnes sans logis ; d'une interrogation : face à ces vies qui s'abîment, est-il humainement concevable de rester inerte ? et d'une réponse : nous ne ferons pas l'économie de la solidarité. L'engagement ? Verser vingt euros par mois le temps nécessaire au remboursement du prêt contracté pour l'achat d'un logement. Lorsque le nombre de quatre-vingt à cent personnes est atteint, il devient possible d'acquérir un petit immeuble et de payer les mensualités ainsi que les frais de fonctionnement et d'entretien de la maison.

Nous refusons toute subvention parce que nous voulons réaliser cette mission par un effort strictement personnel et partagé ; et par refus de devenir une institution. A Lambesc – bourg de 7 000 habitants dans les Bouches-du-Rhône– l'Autre s'est constitué en 1994 et possède maintenant quatre studios et deux appartements F3. Les personnes en difficulté - souvent des mères en cours de séparation, avec des problèmes de violence - sont sélectionnées selon la gravité et l'urgence mais selon aussi leur volonté de « rebondir » dans un délai raisonnable. Les résidents sont hébergés pour une période de trois mois pouvant être prorogée. Chacun fait l'objet d'un suivi mensuel par deux personnes de l'association. Ils sont *chez eux* et la mise à disposition est gratuite; nous leur demandons, quand ils en ont la possibilité, de participer aux charges à concurrence de quarantecinq euros par mois. La durée des séjours reste entre trois et neuf mois.

Cinq associations de ce type existent, deux autres sont en formation. La misère des autres est de la responsabilité de chacun. Venez résister avec nous !

Jeanne MEUNIER
Chemin des Fédons.
13 410 Lambesc
courriel : jimeunier@tiscali.fr